

2° La charité est bienveillante. *Charitas benigna est.* Elle interprète avec bonté les paroles et les actions. Elle est disposée à croire ce qui est favorable, à espérer le bien, à se réjouir quand il arrive aux autres ; et si quelqu'un a droit de se plaindre d'un de ses frères, elle l'engage à pardonner.

3° La charité n'est point jalouse ni envieuse. Elle combat ces deux passions basses et odieuses, qui proviennent de deux racines mauvaises, l'orgueil et la cupidité égoïste, celui-ci est plus riche que vous, celui-là jouit d'une meilleure réputation, tel autre réussit mieux dans le monde ou dans les affaires... Eh bien ! soyons contents du bonheur de notre prochain, cela ne nous fait aucun tort. La charité rend d'ailleurs tout commun. Elle défend de se réjouir du mal que font les autres ou de celui qui leur arrive, et de s'attrister de leurs succès ou de leurs vertus. Surtout elle condamne les jugements téméraires que l'on porte au désavantage du prochain sans raisons suffisantes. La majorité des hommes est heureuse quand elle peut croire le mal, il est triste de le dire, mais cela est vrai. De là cette foule de jugements hasardés qui circulent comme de la fausse monnaie et que tout le monde accepte.

Chacun érige en soi-même un tribunal où l'on cite continuellement ses frères pour les condamner sans les entendre, et sans autres témoins que les préventions les plus injustes ou les bruits malveillants répandus par la méchanceté.

On croit tout, excepté le bien. On attaque les personnes de tout rang, de tout état et de toute condition ; celles-là même à qui l'on doit le respect ou dont la dignité commande à nos paroles la plus grande réserve. Rappelons-nous cette maxime : La vérité qui n'est pas charitable annonce une charité peu véritable. Rien n'est plus opposé aux sentiments larges et nobles du Cœur de Jésus que ces petites, ces rivalités mesquines de personnes, d'œuvres ou de sociétés, ces suppositions malignes, ces imputations injustes qu'on voit se produire d'une manière plus ou moins ouverte sous le masque de la piété.